

ÉTATS GÉNÉRAUX DU FOOTBALL AMATEUR

POUR LES CLUBS FORMATEURS ANGEVINS



CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 28 FÉVRIER 2022

UN DES 10 PREMIERS ENGAGEMENTS DU MANDAT



RAPPEL DU CONTEXTE

- Le rôle majeur de cette pratique sportive auprès des jeunes comme **facteur d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale** dans les quartiers
- La **dégradation des clubs** dans quasiment l'ensemble de nos quartiers prioritaires de la Ville (QPV)

LES OBJECTIFS

- Accompagner les clubs dans la structuration de leur **projet associatif**
- Prioriser et renforcer le rôle éducatif et social des **clubs formateurs de jeunes** (public 6-17 ans) ;
- **Mieux répartir l'offre associative sur le territoire** afin de permettre au plus grand nombre la pratique du football.

PLAN ANGERS FOOT 2022-2025

2 grands axes d'interventions en vue d'une contractualisation

LE DÉVELOPPEMENT
ASSOCIATIF

LE RÔLE SOCIAL,
ÉDUCATIF ET CITOYEN

**Un engagement financier de la ville d'Angers
sur 3 saisons sportives (22/23, 23/24, 24/25)**

AXE 1 - LE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Finalités recherchées

- Assurer un encadrement de qualité répondant aux besoins des clubs : arbitres, encadrants sportifs, dirigeants, bénévoles
- Renforcer et stabiliser le niveau des clubs pour toutes les pratiques de façon équilibrée sur le territoire de la Ville
- Avoir des équipes jeunes dans toutes les catégories et favoriser les partenariats pour éviter la concurrence entre les clubs angevins

Actions concrètes à mener

- Mettre en œuvre la partie opérationnelles des **formations** en direction des encadrants sportifs, des dirigeants sportifs et administratifs ainsi que des arbitres
- **Définir la stratégie marketing et communication** des clubs
- Améliorer l'information des clubs sur les dispositifs d'aides existants
- S'adresser à l'Office Municipal des Sports d'Angers en tant que centre de ressources pour les dirigeants de clubs

Engagement financier de la Ville

- Un soutien pour la formation

AXE 2 - LE RÔLE SOCIAL, ÉDUCATIF ET CITOYEN

Finalités recherchées

- Reconnaître l'action des clubs de football de proximité comme véritable outil sociétal (Cf. axe 2 - Angers Sport 2026)
- Mettre en avant des valeurs citoyennes et sportives permettant de lutter efficacement contre la violence et les incivilités entre les acteurs du football

Actions concrètes à mener

- Lancer un **appel à projets sportifs**
- **Créer un tournoi** axé sur les valeurs du football, organisé par un ou plusieurs clubs signataires et réservé à leurs pratiquants
- **Élaborer une charte du football Angevin** basée sur des principes et des valeurs communes
- Initier des actions entre la Ville et le club professionnel Angers SCO Football
- Mettre en place un **dispositif municipal** de type : « Les vacances, c'est sport à Angers ! »

Engagements financiers de la Ville

- Un soutien pour organiser le tournoi
- Un soutien pour un appel à projets sportifs

1. Le football pour toutes et tous
2. Le football pour éduquer et s'engager
3. Le football comme outil d'inclusion, d'égalité et de solidarité
4. Le football au service du développement durable
5. Le football et les valeurs de l'Olympisme (Angers est labellisée Terre de Jeux 2024)

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- Les projets doivent être mis en œuvre sur Angers ;
- Le porteur de projet est un club de football angevin ;
- Le porteur de projet doit produire un budget prévisionnel ;
- Les projets peuvent être soutenus via d'autres financements ;
- Le projet devra s'inscrire dans l'un des cinq champs d'intervention ;
- Le projet doit être cohérent grâce à des moyens humains et matériels en adéquation avec ses objectifs et le public visé : qualité de l'encadrement, matériel et aménagements prévus, accessibilité, mobilité, etc. ;
- Les clubs de football devront décrire précisément leur projet et à cet effet remplir intégralement le dossier de candidature avant envoi. Ils devront communiquer toute pièce complémentaire, dont le projet associatif.